

COMPTE RENDU QUATRIEME REUNION ORDINAIRE DU GMP

Le vendredi 16 Décembre 2016, à 10h, s'est tenue dans les locaux du Secrétariat de l'ITIE, une réunion du Comité national ITIE, sous la présidence du Professeur Ismaila Madior Fall, Président du Comité National pour examiner l'ordre du jour suivant:

- ❖ Présentation Plan Stratégique du CNITIE (2017-2021)
- ❖ Feuille de route sur la propriété réelle
- ❖ Prochaines étapes (Rapport d'activités annuelles et politique du CN-ITIE en matière de données ouvertes)
- ❖ Divers

Présentation du plan stratégique

Concernant le premier point de l'ordre du jour, le Secrétaire Permanent M. Cheikh Tidiane Touré, a rappelé que le CN-ITIE a entamé ce travail depuis mars 2016, avec la participation de tous les acteurs : ministère de l'Energie Mines, Petrosen, Douane, DGID pour avoir les informations pertinentes sur les évolutions qui étaient entrain de s'opérer. En outre, il a informé que les membres du secrétariat ont pris l'initiative de finaliser le travail initié avec le GMP pour s'accorder sur les axes stratégiques, et qu'un plan opérationnel sera développé.

Ce rappel effectué, sa présentation a été axée sur l'évolution de la stratégie, le contexte changeant dans lequel la stratégie s'élabore, les problèmes identifiés et la vision stratégique.

En résumant ce qui a été fait dans le cadre de l'ITIE en termes de mise en œuvre, le Secrétaire Permanent a rappelé que la première année était surtout consacrée à la mobilisation et à la sensibilisation des acteurs. La deuxième année quant à elle, était dédiée au renforcement des capacités pour permettre aux acteurs de comprendre le secteur extractif, le processus ITIE, ainsi que les attentes du CN-ITIE. C'est à partir de 2015, qu'on assiste aux

expérimentations de la norme, à travers une étude de cadrage pour mettre en application les outils de diagnostic et voir comment les sociétés extractives et les administrations réagissent aux requêtes de l'ITIE.

Sur la base de cette expérimentation, le Comité a pu tirer les enseignements et travailler de façon rapprochée avec les entités déclarantes pour trouver des solutions et des mesures correctives, ce qui a valu en 2016 la publication d'un rapport ITIE de qualité. En effet, toujours selon M. TOURE, l'environnement a évolué depuis et des mesures sont intégrées dans la loi pour permettre la divulgation de l'information dans le code minier et plus tard, dans le code pétrolier. Les conditions optimales de production d'un rapport ITIE étant sécurisées, il faudrait aujourd'hui se fixer d'autres objectifs, en l'occurrence, aider l'Etat à faire face aux défis de gouvernance qui se posent dans le secteur extractif, et en rapport avec le développement des secteurs gazier et pétrolier.

Dans ce contexte, la stratégie ITIE va devoir tenir compte de ces changements et voir comment influencer les réformes, de manière à ce qu'elles prennent en charge adéquatement la problématique de la transparence et de la bonne gouvernance. (cf. présentation sur <http://itie.sn/?wpdmdl=4366>).

Dans leurs commentaires, les membres du GMP ont pensé que les objectifs stratégiques couvrent assez bien les défis qui ont été identifiés et soulignent que c'est une bonne prise en charge de ce qui s'était fait à l'atelier de Saly par tous les acteurs. Toutefois, une interrogation sur le nombre d'axes stratégiques a été soulevée. A cette question, M. Touré a répondu que 4 axes sont retenus et le 5ème est juste une intervention de soutien, un préalable qui devra accompagner une mise en œuvre réussie du Plan Stratégique.

Par ailleurs, des suggestions ont été formulées dans le sens d'une création d'un réseau de journalistes spécialisés sur les industries extractives. D'autres se sont interrogés sur la notion de vision qui doit être projetée sur

un avenir beaucoup plus lointain, qui dépasse la durée du plan stratégique. A ceux là le Président a répondu que la vision définie ici, est celle du plan stratégique. En outre, il a été recommandé de revoir la « colonne responsable » dans la matrice d'actions, car plusieurs activités dépendent d'autres acteurs en dehors même du CN-ITIE.

Feuille de route sur la propriété réelle

Cette partie a été présentée par Mme Marie Diop représentante du GMP qui à l'entame, a rappelé qu'un groupe de travail restreint a été mis sur pied, pour établir une ébauche de la feuille de route à soumettre aux membres du GMP pour approbation. Elle affirme que le groupe a eu à examiner les bonnes pratiques internationales en matière de propriété réelle pour l'adapter au contexte sénégalais. Sur la base de ce travail, 3 étapes ont été dégagées :

- Un diagnostic a été fait pour voir l'état des lieux et identifier les obstacles ;
- Ensuite l'étape de la consultation, de la mobilisation et de la prise de décision : c'est à ce niveau que le CN-ITIE décide des garanties à retenir pour assurer la fiabilité des données, du niveau de désagrégation ou encore des seuils de matérialité à retenir. Toutes ces questions seraient traitées de manière participative et après concertation avec les acteurs;
- La conception, la production et la publication des données sur la propriété réelle ;

Sur la base de cette articulation, des objectifs spécifiques ont été définis, déclinés en résultats attendus, et traduits en un certain nombre d'activités selon un calendrier déterminé avec des responsabilités bien situées.

Les membres du GMP ont à l'unanimité, salué le travail effectué par le groupe restreint. Les représentants de la société civile, en l'occurrence M. Aziz Diop et M. Boubacar Tamba qui avaient pris part à une formation

organisée à Abidjan ont été invités à donner un commentaire critique sur la feuille de route proposée. Après avoir salué le travail qui a été effectué, il a été recommandé d'élargir la phase de sensibilisation au départ pour permettre aux parties prenantes de mieux cerner les enjeux liés à cette question.

M. Aziz Diop et M. Boubacar Tamba ont été invités à rejoindre le groupe de travail pour la finalisation de ladite feuille de route

Sur les prochaines étapes

Il s'agissait dans cette partie de partager quelques informations relatives au rapport annuel d'activités et à la politique du CN-ITIE en matière de données ouvertes. Le Secrétaire Permanent a informé le GMP que ces deux documents leur seraient transmis au plus tard le lundi 19 décembre.

Divers

Un seul point a été abordé dans cette rubrique, c'est la dissémination du rapport ITIE par la Coalition PCQVP auprès des communautés impactées. Ces derniers souhaitent avoir la version simplifiée du rapport ITIE 2014, « Comprendre Pour Agir » pour pouvoir éditer une version simplifiée, traduite en langues locales. M. Tamba qui est chargé de communication de la Coalition PCQVP a informé que des interprétations sous forme de théâtre allaient être développées et distribuer aux populations dans des formats accessibles.

Le Président de Séance

Pr. Ismaila Madior Fall



La Secrétaire de Séance

Mariane Ndiaye

